

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1864

2 août 2013

SOMMAIRE

Citadel Financial Products S.à r.l.	89472	Realinvest Europe S.A.	89428
ClearBridge Securities Services S.A.	89430	Real Invest S.A.	89436
Creare S.A.	89429	REInvest Germany S.à r.l.	89436
ECIP Europcar S.à r.l.	89428	Retinol S.A.	89451
European News Exchange S.A.	89429	R.M.P. S.A.	89434
Golding Mezzanine SICAV-FIS V	89430	R.M.P. S.A.	89428
Golding Mezzanine SICAV IV	89431	Rosis Private S.A. SPF	89435
Huhtalux Supra S.à r.l.	89469	Roswell	89434
Iberian Hod S.A.	89447	Samaro S.à r.l. SPF	89472
Ideal Standard International S.A.	89439	Savox Investments S.A.	89437
Ikano Capital S.A.	89469	Scaff S.à r.l.	89450
LREDS II Sterling Holdings 1 S.à r.l.	89440	Schneider Finance Luxembourg S.à r.l. ..	89438
LuxELIT S.à r.l.	89427	S-Consulting S.A.	89437
Masai 90 S.A.	89452	SCSI Luxembourg Sàrl	89433
Masai S.A.	89452	Selector Management Fund	89451
MatCorporation SA	89447	Setanta Sports Hibernia, S. à r.l.	89433
MDO Management Company	89452	SHAFT INVEST S.A. société de gestion de patrimoine familial	89438
MDO Services	89452	Simius Promotions S.à r.l.	89436
MF Venice 4 S.à r.l.	89427	Sitmar S.A.	89436
MF Venice S.à r.l.	89434	Skiron S.à r.l.	89435
M.M.C.L. S.A.	89439	Sofisa Finance S.A. SICAF-FIS	89437
Netif S.A.	89442	Software Union G.m.b.H.	89438
Offshore Drilling Holding SA	89443	SOLAR and RENEWABLE ENERGY IN- VESTMENTS S.A. en abrégé SO.R.E.I. S.A.	89451
One + One S.à r.l.	89444	Solvay Hortensia	89450
Park Street S.à r.l.	89426	Sonatrach Ré	89438
PEC Moenchhof S.à r.l.	89430	Soresco	89437
Petit Castelet S.à r.l.	89435	Spie BondCo 3 S.C.A.	89427
PIE Group S.A.	89428	Sportfield International 1 S.à r.l.	89451
Play & Win Sàrl	89432	SSCP Enviro Parent S.à r.l.	89431
PLF 1	89432	Stardon Capital Investments S.à r.l.	89435
Pluto Logistics (Lux) S. à r.l.	89432	Wind Real Estate S.A.	89426
Port d'Attache S.A.	89433		
Promotop S.A.	89431		
Pymoon	89433		
Real Estate Prime Locations SA	89426		

Wind Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 75.015.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société WIND REAL ESTATE S.A. qui s'est tenue à Luxembourg le 28 mai 2013.

[Omissis]

Septième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de le renouveler jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé comme suit:

Administrateurs:

- Stefania Tomasini, résident professionnellement au 12, Via Pioda, CH 6900 Lugano;
- Francesca Docchio, résident professionnellement au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg;
- Marco Sterzi, résident professionnellement au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

- Julien Nicaud, résident professionnellement au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Francesca Docchio

Administrateur

Référence de publication: 2013079963/25.

(130098500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

Park Street S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 142.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013080489/10.

(130099350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Real Estate Prime Locations SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 163.858.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue de façon extraordinaire au siège social de la société le 06 juin 2013 à 10.00 heures

1. L'Assemblée accepte la démission du Commissaire aux Comptes, Deloitte S.A., avec adresse rue de Neudorf 560, à L-2220 Luxembourg.

2. L'assemblée décide de nommer Luxembourg International Consulting SA, avec adresse au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg en tant que nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prend effet avec les comptes annuels clos le 31/12/2011 et prendra fin lors de l'approbation des comptes annuels clos le 31/12/2012, à savoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 06 juin 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2013080523/19.

(130098725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

LuxELIT S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.789,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.477.

Il résulte d'une convention de transfert de parts sociales prenant effet au 14 mai 2013 que Private Equity Partners Fund IV et Private Equity Partners S.p.A., associés de la Société, ont transféré toutes leurs parts sociales ordinaires aux associés suivants:

- Private Equity Partners Fund IV a transféré ses parts sociales ordinaires à:

* P4 Sub L.P.I: 292 parts sociales ordinaires

* Permira IV L.P.2: 1'427 parts sociales ordinaires

* P4 Co-Investment L.P.: 8 parts sociales ordinaires

* Permira Investments Limited: 29 parts sociales ordinaires

* Simon Fiduciaria S.p.A.: 224 parts sociales ordinaires

- Private Equity Partners S.p.A. a transféré ses 61 parts sociales ordinaires à P4 Sub L.P.I.

Il en résulte, qu'à compter du 14 mai 2013, le capital de la Société est réparti comme suit:

- P4 Sub L.P.I: 2'386 parts sociales ordinaires

- Permira IV L.P.2: 9'640 parts sociales ordinaires

- P4 Co-Investment L.P.: 55 parts sociales ordinaires

- Permira Investments Limited: 195 parts sociales ordinaires

- Simon Fiduciaria S.p.A.: 1'513 parts sociales ordinaires

Eddy Perrier

Gérant

Référence de publication: 2013080037/25.

(130098016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2013.

MF Venice 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 164.810.

Extrait des résolutions prises par les associées en date du 7 juin 2013

1. Monsieur Jacopo MAZZEI a démissionné de son mandat de gérant A.

2. Monsieur Gian Luca PALMIERI, administrateur de sociétés, né à Rome (Italie), le 15 juin 1961, demeurant à 00195 Rome (Italie), 20, Viale Carso, a été nommé comme gérant A pour une période illimitée.

Luxembourg, le 19.6.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MF Venice 4 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013080460/16.

(130099242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Spie BondCo 3 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.836.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 14 mai 2013, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013080548/13.

(130098965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Realinvest Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 42.597.

—
- L'adresse de Mademoiselle Ségolène Hamel, Administrateur de la Société, est désormais la suivante:

54 rue Saint-Dominique, F-75007 Paris (France)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013080525/13.

(130099378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

ECIP Europcar S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 57.965.376,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 120.530.

—
Il résulte des résolutions des associés de la Société en date du 11 juin 2013 que l'associé suivant a transféré ses parts sociales comme suit:

- Allianz Capital Investissement 2 a transféré l'intégralité soit 18 946 parts sociales qu'il détient dans la Société à FCPR IPCO, représenté par sa société de gestion Idinvest Partners, dont le siège social est situé au 117, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 414 735 175.

En conséquence, FCPR IPCO détient 18 946 parts sociales de la Société au 11 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Eurazeo Management Lux S.A.

Le gérant unique

Représenté par Laurent Guérineau / François Pfister

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013080240/21.

(130099315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

PIE Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 111.812.

—
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013080495/10.

(130099342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

R.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9771 Stockem, Maison 15.

R.C.S. Luxembourg B 93.608.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013080513/10.

(130099326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Creare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 33.685.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2013 tenue au siège administratif de la société 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

- L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateurs de M. Patrice PFISTNER son mandat arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

L'Assemblée nomme M. Claude WEBER en qualité d'Administrateur en remplacement de M. Jean-Jacques GUIONY démissionnaire et M. Danilo GIULIANI en remplacement de M. Eric PRADON, son mandat arrivant à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

A l'issue de cette Assemblée le Conseil d'Administration de compose comme suit:

Patrice PFISTNER, Président du Conseil d'Administration, demeurant 31, Allée du Carmel, L-1354 Luxembourg

Alain LAGESSE, Administrateur, demeurant 6 Route des Sablons, F-78125 Poigny la Forêt

Bruno AMADEI, Administrateur, demeurant professionnellement, 65, avenue Edouard Vaillant, F-92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Danilo GIULIANI, Administrateur, demeurant professionnellement 74 rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Claude WEBER, Administrateur, demeurant professionnellement 74 rue de Merl, L-2146 Luxembourg

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2013.

- L'Assemblée nomme Ernst & Young, 7 parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2014 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013080193/31.

(130099172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

European News Exchange S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 46.116.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 16 Mai 2013, que:

L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats comme administrateurs de Messieurs:

- Alain FLAMMANG ayant son adresse professionnelle à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden;

- Henning Tewes ayant son adresse professionnelle à L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden

- Uwe BÖHLER ayant son adresse professionnelle à D-50679 Köln, Picassoplatz 1;

- Jürgen OHLS ayant son adresse professionnelle à D-50679 Köln, Picassoplatz 1;

- Vincent RÉGNIER ayant son adresse professionnelle à F-92575 Neuilly-sur-Seine-Cedex, 89, avenue Charles de Gaulle;

- Stéphane ROSENBLATT ayant son adresse professionnelle à B-1030 Brussels, Avenue Georgan, 2;

dont les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de la société Pricewaterhouse Coopers S.à.r.l. établie et ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400 route d'Esch, en qualité de réviseur d'entreprises agréé, pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013080251/23.

(130099248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Golding Mezzanine SICAV-FIS V, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 155.521.

Mitteilung über den Rücktritt vom Amt als Vorsitzender des Verwaltungsrates

Mit Schreiben vom 19. März 2013 ist Herr Jan-Hendrik Bornemann mit Wirkung zum 10. April 2013 von seinem Amt als Vorsitzender des Verwaltungsrates der Golding Mezzanine SICAV-FIS V zurückgetreten.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 10. April 2013

Die Generalversammlung (...) bestätigt die Zusammensetzung des Verwaltungsrates wie folgt: Jan-Hendrik Bornemann, François Georges, Franz-Josef Glauben und Silvan Trachsler. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2016.

Die Generalversammlung bestellt den zugelassenen Wirtschaftsprüfer PricewaterhouseCoopers Société coopérative mit Sitz in L-1014 Luxembourg zum réviseur d'entreprises agréé der Gesellschaft für das Geschäftsjahr, das am 31. Dezember 2013 endet. Das Mandat des réviseur d'entreprises agréé endet mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014.

Auszug aus dem Verwaltungsratsbeschluss im Umlaufverfahren vom 17. Mai 2013

Der Verwaltungsrat bestimmt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat beschließt, sein Mitglied Silvan Trachsler zum Vorsitzenden des Verwaltungsrats zu ernennen.

Luxemburg, den 13. Juni 2013.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013080296/25.

(130098891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

PEC Moenchhof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 163.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, établis en Euros, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080494/11.

(130099486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

ClearBridge Securities Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 160.091.

Extrait des résolutions circulaires prises par les administrateurs de la Société en date du 11 juin 2013

En date du 11 juin 2013, les administrateurs de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Madame Anne-Cécile PIRARD de son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 15 mars 2013;

- de nommer Monsieur Christian KRANICKE, administrateur et président du conseil d'administration de la Société, né le 21 mars 1964 à Chicago, Etats-Unis d'Amérique, résidant désormais professionnellement à l'adresse suivante: 6B, Route de Trèves, L-2133 Senningerberg, en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxemburg, le 18 juin 2013.

ClearBridge Securities Services S.A.

Signature

Référence de publication: 2013080824/18.

(130100199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Golding Mezzanine SICAV IV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 129.182.

Mitteilung über den Rücktritt vom Amt als Mitglied des Verwaltungsrates

Mit Schreiben vom 7. Dezember 2011 ist Herr Markus Gierke mit Wirkung zum 31. Dezember 2011 von seinem Amt als Mitglied des Verwaltungsrates der Golding Mezzanine SICAV IV zurückgetreten.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 11. April 2012

Die Generalversammlung ernennt Herrn François Georges, mit beruflicher Anschrift in [34A, Boulevard Grande Duchesse Charlotte] L-1330 Luxemburg, bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018 zum Verwaltungsratsmitglied.

Mitteilung über den Rücktritt vom Amt als Vorsitzender des Verwaltungsrates

Mit Schreiben vom 19. März 2013 ist Herr Jan-Hendrik Bornemann mit Wirkung zum 10. April 2013 von seinem Amt als Vorsitzender des Verwaltungsrates der Golding Mezzanine SICAV IV zurückgetreten.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 10. April 2013

Die Generalversammlung (...) bestätigt die Zusammensetzung des Verwaltungsrates wie folgt: Jan-Hendrik Bornemann, François Georges, Franz-Josef Glauben und Silvan Trachsler. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018.

Die Generalversammlung bestellt den zugelassenen Wirtschaftsprüfer PricewaterhouseCoopers Société coopérative mit Sitz in L-1014 Luxemburg zum réviseur d'entreprises agréé der Gesellschaft für das Geschäftsjahr, das am 31. Dezember 2013 endet. Das Mandat des réviseur d'entreprises agréé endet mit Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014.

Auszug aus dem Verwaltungsratsbeschluss im Umlaufverfahren vom 17. Mai 2013

Der Verwaltungsrat bestimmt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat beschließt, sein Mitglied Silvan Trachsler zum Vorsitzenden des Verwaltungsrats zu ernennen.

Luxemburg, den 13. Juni 2013.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013080295/32.

(130098894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Promotop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R.C.S. Luxembourg B 136.537.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Claude REDING

L'Administrateur

Référence de publication: 2013080502/11.

(130098857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

SSCP Enviro Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 153.729.

Les statuts coordonnés au 1^{er} mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013080575/11.

(130099273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

PLF 1, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 163.590.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 10 juin 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Mr Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mr Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mrs Stéphanie GRISIUS, Administrateur-Président, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 10 juin 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Pour PLF 1

Société anonyme

Référence de publication: 2013080498/22.

(130099009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Pluto Logistics (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 123.488.

Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 10 juin 2013

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société, que le siège social de la Société est transféré au 51 avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 10 juin 2013.

En outre, veuillez noter le changement d'adresse de l'associé nommé GT Global Invest (Lux) Sarl, comme suit:

- 51 avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Sanne Group (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013080499/17.

(130099163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Play & Win Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3487 Dudelange, 4, rue Henri Dunant.
R.C.S. Luxembourg B 167.252.

En date du 10 avril 2013, la société accepte la cession de parts sociales suivantes:

Monsieur Benoît VOGT, demeurant à L-3487 Dudelange, 4, rue Henri Dunant, né le 9 mai 1980 à Noisy-le-Sec/Seine-Saint-Denis (France)

cède et transporte par les présentes, sous les garanties de droit, 62 (SOIXANTE DEUX) parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée PLAY & WIN SARL, société de droit luxembourgeois constituée en date du 22 février 2012 inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B167252, à

Monsieur Piotr BOROWSKI, demeurant à F-69003 Lyon, 126, rue Paul Bert, né le 24 avril 1977 à Wroclaw (Pologne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013080496/15.

(130099434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Pymoon, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 101.134.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 17 juin 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 17 juin 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 17 juin 2013.

Pour PYMOON

Société anonyme

Référence de publication: 2013080503/22.

(130099096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Port d'Attache S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.
R.C.S. Luxembourg B 153.846.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERTIFIE CONFORME

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013080500/12.

(130099287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Setanta Sports Hibernia, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 144.924.

Le Bilan arrêté au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013080543/10.

(130098970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

SCSI Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4963 Clemency, 9BIS, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 160.833.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 19 Juin 2013.

Référence de publication: 2013080562/10.

(130099362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

R.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9771 Stockem, Maison 15.

R.C.S. Luxembourg B 93.608.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 26 octobre 2012 à 10.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs-délégués et des administrateurs suivants:

Monsieur Raymond MEINGUET, Administrateur et Administrateur délégué, né le 22/05/1957 à MABOMPRES (B) et demeurant à L-9771 STOCKEM, Maison 15

Monsieur Serge ENGLEBERT, Administrateur et Administrateur délégué, né à Limerlé (Belgique) le 10 janvier 1958, demeurant à B-6640 Vaux sur Sûre, 14, Sere

Monsieur Luc SCHAUS, Administrateur, né le 29/07/1961 à Troisvierges et demeurant à L-9942 Basbellain, Maison 43,

Madame Maria PONCIN, Administrateur, née le 29/04/1927 à Mandé St. Etienne (B) et demeurant à B-6663 Mabompré, 22 rue du Village

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2018.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2018.

Stockem, le 26 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013080512/26.

(130099320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Roswell, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 17.000,00.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 166.885.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Hille-Paul Schut

Mandataire

Référence de publication: 2013080516/12.

(130098851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

MF Venice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 52.875,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.584.

—
Extrait des résolutions prises par les associées en date du 7 juin 2013

1. Monsieur Jacopo MAZZEI a démissionné de son mandat de gérant A.

2. Monsieur Gian Luca PALMIERI, administrateur de sociétés, né à Rome (Italie), le 15 juin 1961, demeurant à 00195 Rome (Italie), 20, Viale Carso, a été nommé comme gérant A pour une période illimitée.

Luxembourg, le 19.6.2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MF Venice S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013080459/16.

(130099228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Petit Castelet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 161.368.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société le 13 juin 2013

1. La démission de Madame Laura Laine, en tant que gérante A de la Société, a été acceptée avec effet au 13 juin 2013.
2. Madame Ana Dias, employée privée, née le 12 juillet 1968 à Penafiel, Portugal, avec adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, a été nommée en tant que nouvelle gérante A de la Société, avec effet au 13 juin 2013, pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Cantillon Luxembourg S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2013080481/16.

(130098826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Rosis Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 156.823.

—
Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.06.2013.

Pour: ROSIS PRIVATE S.A. SPF
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Mireille Wagner / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013080531/15.

(130098757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Skiron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 175.052.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 juin 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013080546/11.

(130099200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Stardon Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 107.079.

—
Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 314 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 de sa société mère, Starwood Capital Group European S.a r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013080549/12.

(130098905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

REInvest Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 115.331.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Référence de publication: 2013080527/12.

(130099382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Real Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 115.299.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 13 juin 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur-Président, M. Phil. Finance B. Sc. Economies, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'assemblée générale du 13 juin 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Pour REAL INVEST S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013080524/22.

(130099132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Simius Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.895.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013080565/10.

(130099049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Sitmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013080566/10.

(130099212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

S-Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 109, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 87.781.

—
*Extrait conforme de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société S-Consulting S. A. (B 87.781) du 06 juin 2012
Relatif à la nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes*

L'Assemblée confirme les mandats d'administrateur et de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018 de:

- Mme Marianne OLINGER, administrateur, née le 19 mai 1944 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 109, rue de Trèves à L-2630 Luxembourg
- M René STREFF, administrateur, né le 17 février 1944 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 109, rue de Trèves à L-2630 Luxembourg
- M Philippe STREFF, administrateur, né le 27 avril 1970 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 91, rue de la Barrière à L-1215 Luxembourg
- Mme Danièle STREFF, épouse FOHR, commissaire aux comptes, née le 13 mai 1975 à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 5, Schléiwegaass à L-1670 Senningerberg

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Pour extrait conforme

M. René STREFF

Administrateur

Référence de publication: 2013080538/23.

(130099286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Savox Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 2, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.904.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2013080558/11.

(130099371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Sofisa Finance S.A. SICAF-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 156.132.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013080567/10.

(130099168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Soresco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 1, Kiricheneck.

R.C.S. Luxembourg B 100.199.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 19 juin 2013.

Référence de publication: 2013080573/10.

(130099028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Schneider Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.
R.C.S. Luxembourg B 155.401.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 juin 2013.
Pour copie conforme

Référence de publication: 2013080560/11.

(130099389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Software Union G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 90.242.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/06/2013.
G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg

Référence de publication: 2013080568/12.

(130099080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

SHAFT INVEST S.A. société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 28.141.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19.06.2013.
Pour: SHAH INVEST S.A. société de gestion de patrimoine familial
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Cindy Szabo

Référence de publication: 2013080564/16.

(130099424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

Sonatrach Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 133.796.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 29 mai 2013

- L'Assemblée reconduit le mandat de Monsieur Aomar BEDJA en qualité d'Administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2016 statuant sur les comptes de 2015.

- L'Assemblée nomme deux nouveaux administrateurs: Monsieur Madjid DELMI et Monsieur Ali SAIDI tous deux demeurant professionnellement rue Djenane El Malik Hydra à Alger 16035 en Algérie. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2016 statuant sur les comptes de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2013080571/15.

(130099468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

M.M.C.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 115.145.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 juin 2013

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Pierre GUERIN, demeurant au 48, boulevard Clemenceau, F - 59510 Hem, France, Président;
- Monsieur Jean-François BOUCHOMS, avocat, demeurant au 15, rue du Fort Bourbon, L - 1249 Luxembourg;
- Monsieur Nicolas SEVERYNS, administrateur de société, demeurant au 12, rue Boileau, F - 59700 Marcq en Baroeul, France;
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L - 1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- H.R.T. Révision S.A., société anonyme, 163, rue du Kiem, L - 8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081207/21.

(130100425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Ideal Standard International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 160.198.

—
L'an deux mille treize, le sept juin,

par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, grand-Duché de Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Ideal Standard International (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-5365 Luxembourg, 9A, rue Gabriel Lippmann, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.198, constituée suivant acte notarié en date du 7 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1607 du 19 juillet 2011.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte à 10.11 heures sous la présidence de Madame Monique Bachner, avec adresse professionnelle à L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, avec adresse professionnelle à L-5612 Mondorf-les-Bains, 13, avenue François Clément.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Fabienne Cattini, avec adresse professionnelle à L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société de L-5365 Luxembourg, 9A, rue Gabriel Lippmann vers L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer;
2. Modification subséquente de l'article 4.1 des statuts de la Société;
3. Modification l'adresse professionnelle des administrateurs de la Société;
4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de L-5365 Luxembourg, 9A, rue Gabriel Lippmann vers L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier, dans les versions anglaise et française, l'article 4.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

" **4.1.** The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg."

Version française:

« **4.1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.»

Troisième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier avec effet immédiat l'adresse professionnelle de l'administrateur de la Société, Monsieur Ailbhe Jennings et Madame Ruth Springham, et de la fixer à la nouvelle adresse du siège social de la Société, savoir L-1748 Luxembourg-Findel, 4, rue Lou Hemmer.

Plus rien étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10.16 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Bachner, F. Stolz-Page, F. Cattini, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 7 juin 2013. REM/2013/956. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081082/65.

(130100086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

LREDS II Sterling Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 175.082.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of June.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P., a limited partnership organised under the laws of England and Wales, registered with Companies House under number LP15185 having its registered office at One Curzon Street London W1J5HD, United Kingdom represented by its general partner LaSalle REDS II GP Inc., a limited company incorporated and existing under the laws of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 Delaware, USA.

here represented by Mrs Cathy Blondel, legal counsel, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 31 May 2013.

The said proxy, after being signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

Such appearing party is the sole partner of LREDS II Sterling Holdings 1 S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 175082, incorporated pursuant to a deed of the undersigned

notary on 4 February 2013, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 791 of 3 April 2013.

The appearing party representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions

First resolution

The general meeting of partners decide to increase the Company's share capital by an amount of one million British Pounds (GBP 1,000,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) to one million twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 1,012,500.-) through the issue of one million (1,000,000) of shares, each at a par value of one British Pound (GBP 1.-)

The new shares are to be subscribed by LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P., pre-named, paid up by a contribution in kind consisting of a claim held by LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P., against the Company for a total amount of one million British Pounds (GBP 1,000,000.-)

The total contribution of one million British Pounds (GBP 1,000,000.-) will be allocated to the share capital. There is no issue premium

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of such increase of capital, the article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at one million twelve thousand five hundred pound sterling (GBP 1,012,500.-) represented by one million twelve thousand five hundred (1,012,500) shares with a par value of one pound sterling (GBP 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq juin.

Par devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand Duché de Luxembourg),

a comparu:

LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au One Curzon Street London W1J 5HD, Royaume Uni et enregistrée auprès du Companies House sous le numéro LP15185, représentée par son general partner LaSalle REDS GP Inc, une limited company constituée et existant sous les lois du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centreville Road Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA,

ici représentée par Madame Cathy Blondel, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 31 mai 2013.

Ladite procuration, signée par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de «LREDS II Sterling Holdings 1 S.à r.l.» une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175 082, constituée suivant acte du notaire instrumentant le 4 février 2013, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 791 du 3 avril 2013.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million de livres sterling (GBP 1.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) à un million douze mille

cinq cents livres sterling (GBP 1,012,500,-) par l'émission d'un million (1.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par «LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P.», prénommée, payées par un apport en nature consistant en une créance détenue par LaSalle Real Estate Debt Strategies (Sterling) II L.P contre la Société pour un montant total d'un million de livres sterling (GBP 1.000.000,-).

L'apport d'un million de livres sterling (GBP 1.000.000,-) sera entièrement alloué au capital social. Il n'y aura pas de prime d'émission.

Les documents justificatifs de l'existence et de la souscription ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme d'un million douze mille cinq cents livres sterling (1.012.500,- GBP) représentée par un million douze mille cinq cents (1.012.500) parts sociales d'une valeur d'une livre sterling (1,- GBP) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille cinq cents Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BLONDEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 juin 2013. Relation: EAC/2013/7487. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013081192/102.

(130100136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Netif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 152.405.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize.

Le vingt-quatre mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

La société DALECREST LIMITED, ayant son siège social à Douglas IM1 1QL, Athol Street 5, Ile de Man, ici représentée par Madame Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme NETIF S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg numéro B 152405, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mars 2010, publié au Mémorial C numéro 1035 du 18 mai 2010.

II.- Que le capital social de la société anonyme NETIF S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) actions avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la comparante est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la susdite société NETIF S.A..

IV.- Que l'activité de la société NETIF S.A. ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la prédite société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

V.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la société.

VI.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société dissoute et avoir transféré tous les actifs à son profit.

VII.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société même inconnus à ce jour.

VIII.- Que partant, la liquidation de la société anonyme NETIF S.A. est à considérer comme faite et clôturée.

IX.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

X.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des actions.

XI.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social de la société dissoute.

Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte, évalués à sept cent cinquante euros, sont à charge de la société dissoute.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Sophie ERK, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 mai 2013. Relation GRE/2013/2203. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013081266/48.

(130099418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Offshore Drilling Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 177.518.

L'an deux mil treize, le onze juin.

Pardevant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg.

A été tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de "OFFSHORE DRILLING HOLDING S.A." (la "Société"), société anonyme, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 22 mai 2013, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

L'assemblée est présidée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Luis PONS ESCOLANO, avocat, demeurant à B-1050 Bruxelles, avenue Louise 386.

Le bureau de l'assemblée ayant été dûment constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire soussigné, d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Convertir le capital social de la Société en Dollars des Etats-Unis (USD) avec effet rétroactif au moment de la constitution de la Société (c'est-à-dire au 22 mai 2013) en utilisant le taux de change publié sur le site internet de la Banque Centrale Européenne au moment de la constitution de la Société.

2. Fixer la valeur nominale des actions à QUATRE CENT VIRGULE SIX CENT TREIZE DOLLARS DES ETATS-UNIS (400,613 USD).

3. Modification afférente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Divers.

II. Les actionnaires représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les porteurs de procuration, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné resteront annexés au présent acte. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

III. Il apparaît de la prédite liste de présence que l'entièreté du capital social est représentée à la présente assemblée.

IV. Tous les actionnaires représentés ayant déclaré avoir été informés de manière satisfaisante de l'ordre du jour, aucune convocation n'a été nécessaire.

V. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social souscrit de la Société de trente-et-un mille euros (31.000.- EUR) en DOLLARS DES ETATS-UNIS (USD) avec effet rétroactif au moment de la constitution de la Société (c'est-à-dire au 22 mai 2012) en utilisant le taux de change publié sur le site internet de la Banque Centrale Européenne au moment de la constitution de la Société et selon lequel EUR 1,- est l'équivalent de USD 1,293 (preuve ayant été apportée au notaire instrumentant et qui restera annexée au présent acte), étant entendu que le capital social de la Société est désormais fixé à QUARANTE MILLE SOIXANTE-ET-UN VIRGULE TRENTE DOLLARS DES ETATS-UNIS (40.061,30.- USD)

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des cent (100) actions existantes à QUATRE CENT VIRGULE SIX CENT TREIZE DOLLARS DES ETATS-UNIS (400,613 USD) chacune.

Troisième résolution

Il est décidé en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société pour être lu comme suit:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à QUARANTE MILLE SOIXANTE-ET-UN VIRGULE TRENTE DOLLARS DES ETATS-UNIS (40.061,30.- USD) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de QUATRE CENT VIRGULE SIX CENT TREIZE DOLLARS DES ETATS-UNIS (400,613 USD) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: A. BRAQUET, A. SIEBENALER, L. PONS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juin 2013. Relation: LAC/2013/26839. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081276/62.

(130100169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

One + One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 178.034.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le trois juin.

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Papis NIANG, commerçant, né le 28 septembre 1989 à Passy, (Sénégal) demeurant à L-3397 Roeser, 38, Rue d'Alzingen.

2) Monsieur Johnny LOPES TAVARES, commerçant, né le 13 février 1982 à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant à L-8080 Bertrange, 11 Rue de Longwy,

tous deux ici représentés par Madame Alexia UHL, employée privée, demeurant professionnellement à L- 1466 Luxembourg, 12, Rue Jean Engling,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui données en date du 29 mai 2013, lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée -Siège social

Art. 1^{er} . Il est formé par la présente, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "ONE + ONE S.àr.l.", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet le commerce de vêtements, textiles, chaussures, accessoires de mode (sac à mains, bijoux) et de parfumerie.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

La gérance est autorisée à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. la gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Papis NIANG, précité	50 parts sociales,
2) Monsieur Johny LOPES TAVARES, précité	50 parts sociales,
Total:	100 parts sociales,

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Loi anti-blanchiment

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la Société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la Société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1260 Luxembourg, 1, Rue Bonnevoie.

2. Monsieur Papis NIANG, commerçant, né le 28 septembre 1989 à Passy (Sénégal) demeurant à L-3397 Roeser, 38, Rue d'Alzingen est nommé gérant administratif de la Société pour une durée indéterminée.

3. Monsieur Johny LOPES TAVARES, commerçant, né le 13 février 1982 à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant à L-8080 Bertrange, 11 Rue de Longwy est nommé gérant technique de la Société pour une durée indéterminée.

4. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par les signatures conjointes du gérant administratif et du gérant technique.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2013. LAC/2013/25210. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Référence de publication: 2013081279/145.

(130099780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

MatCorporation SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8561 Schwebach, 3, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 151.708.

Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2013

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 juin 2013 a pris les résolutions suivantes à l'unanimité.

1^{ère} résolution

L'assemblée informe le public du changement d'adresse de son administrateur et administrateur-délégué Mathieu Ferretti, né le 01/01/1984 à Metz (France) qui est actuellement domicilié à 3 haaptstrooss L-8561 Schwebach.

2^{ème} résolution

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la démission de Mengato Marga, né le 30/07/1982 à Esch-sur-Alzette domiciliée à L-1218 Luxembourg, 25-27 rue Baudouin, comme administrateur de Matcorporation SA.

3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide de nommer la société Breckewee Sarl, sise à L-8069 Strassen, 30 rue de l'Industrie, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro RC B 157331, au poste d'administrateur. Le mandat se termine à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Président du bureau / Secrétaire du bureau / Scrutateur du bureau / L'actionnaire

Référence de publication: 2013081239/22.

(130100381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Iberian Hod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 105.375.

In the year two thousand and thirteen, on the seventh day of June.

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "IBERIAN HOD S.A.", a corporation under Luxembourg Law, having its registered offices in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, incorporated by deed of notary

Joseph ELVINGER, residing in Luxembourg, on 17 December 2004, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 338 of 15 April 2005, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 105,375.

The meeting was opened with Mrs Kalliopi FOURNARI, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Angèle COMMODI, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The meeting elected as scrutineer Mr Renaud LEONARD, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairwoman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the corporate capital by an amount of sixty-seven thousand twenty euros (EUR 67.020,-) to increase it from its present amount of thirty-three thousand (EUR 33.000,-) to one hundred thousand twenty euros (EUR 100.020,-) by issuance of six thousand seven hundred two (6.702) new shares of a par value of ten euros (EUR 10,-) each, to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the Extraordinary General Meeting of the shareholders resolving on the proposed capital increase;

2. Subscription and payment of the six thousand five hundred (6.702) new shares of a par value of ten euros (EUR 10,-) each by the current shareholders at a price of sixty-seven thousand twenty euros (EUR 67.020,-) to be entirely allocated to the share capital account of the Company, by way of a contribution in cash.

3. Subsequent modification of the 1st paragraph of the article 3 (Share Capital) of the Company's articles of incorporation to read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at one hundred thousand twenty Euro (EUR 100.020,-) represented by ten thousand two (10.002) shares in registered form with a par value of ten euros (EUR 10,-) each, all subscribed and fully paid-up."

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to this deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to increase the corporate capital by an amount of sixty-seven thousand twenty euro (EUR 67,020.00) to increase it from its present amount of thirty-three thousand euro (EUR 33,000.00) to one hundred thousand twenty euro (EUR 100,020.00) by issuance of six thousand seven hundred two (6.702) new shares with a par value of ten euro (EUR 10.00) each, to be fully paid up, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of this extraordinary general meeting of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

Second resolution

The general meeting declares that the six thousand seven hundred two (6.702) new shares with a par value of ten euro (EUR 10.00) each have been subscribed by the current shareholders of the company IBERIAN HOD S.A. at a total price of sixty-seven thousand twenty euro (EUR 67,020.00) by way of contributions in cash, to be entirely allocated to the share capital account of the company, so that the amount of sixty-seven thousand twenty euro (EUR 67,020.00) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing, the general meeting decides to amend the first paragraph of article 3 of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 3. (first paragraph).** The company's corporate capital is fixed at one hundred thousand twenty euro (EUR 100,020.00) represented by ten thousand two (10.002) shares in registered form with a par value of ten euro (EUR 10.00) each, all subscribed and fully paid-up."

Expenses

The expenses to be borne by the company as a result of the foregoing are estimated at two thousand two hundred euro (EUR 2,200.00).

There being no further business on the agenda, the meeting is terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English text will be prevailing.

In faith of which, We the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le sept juin.

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "IBERIAN HOD S.A.", avec siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 338 du 15 avril 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 105.375.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Kalliopi FOURNARI, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

qui désigne comme secrétaire Madame Angele COMMODI, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Renaud LEONARD, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le bureau ainsi constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de soixante-sept mille vingt euros (EUR 67.020,-) pour le porter de son actuel montant de trente-trois mille euros (EUR 33.000,-) à cent mille vingt euros (EUR 100.020,-) par l'émission de six mille sept cent deux (6.702) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires délibérant sur la proposition d'augmentation du capital social.

2. Souscription et paiement des six mille sept cent deux (6.702) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune par les actionnaires existants au prix de soixante-sept mille vingt euros (EUR 67.020,-) entièrement alloué au compte du capital social, par apport en espèces.

3. Modification subséquente du premier aliéna de l'article 3 (Capital Social) des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à cent mille vingt euros (EUR 100.020,00), représenté par dix mille deux (10.002) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de soixante-sept mille vingt euros (EUR 67.020,00) pour le porter de son actuel montant de trente-trois mille euros (EUR 33.000,00) à cent mille vingt euros (EUR 100.020,00) par l'émission de six mille sept cent deux (6.702) nouvelles actions d'une valeur nominale

de dix euros (EUR 10,00) chacune, à libérer, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant sur la proposition d'augmentation du capital social.

Deuxième résolution

L'assemblée générale déclare que les six mille sept cent deux (6.702) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune ont été entièrement souscrites par les actuels actionnaires de la société IBERIAN HOD S.A. au prix total de soixante-sept mille vingt euros (EUR 67.020,00), par apports en numéraire, lequel montant sera entièrement alloué au compte capital de la société, de sorte que la somme de soixante-sept mille vingt euros (EUR 67.020,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution:

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à cent mille vingt euros (EUR 100.020,00), représenté par dix mille deux (10.002) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,00) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombent à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux mille deux cents euros (EUR 2.200,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. Comodi, K. Fournari, R. Leonard, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 juin 2013. Relation: LAC/2013/26339. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081094/152.

(130100375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Solvay Hortensia, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 36, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 144.065.

Les statuts coordonnés au 7 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013081380/11.

(130099528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Scaff S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3385 Noertzange, 13, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 171.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013081391/10.

(130099613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Selector Management Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 83.306.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013081401/11.

(130100341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Sportfield International 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 114.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013081382/11.

(130099685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Retinol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 44.348.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 avril 2013

- La cooptation de Monsieur Kevin DE WILDE, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en date du 21 mai 2012, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Philippe STANKO, démissionnaire, est ratifiée. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

- La cooptation de Monsieur Atem SALAMEH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en date du 5 mars 2013, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Kevin DE WILDE, démissionnaire, est ratifiée. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

Fait à Luxembourg, le 11 avril 2013.

Certifié sincère et conforme

RETINOL S.A.

S. BAERT / I. SCHUL

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013081360/21.

(130100228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

SOLAR and RENEWABLE ENERGY INVESTMENTS S.A. en abrégé SO.R.E.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.392.

Remplace bilan et comptes de résultat déposé le 11.06.2013 numéro L130093293

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013081415/11.

(130099722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

**Masai 90 S.A., Société Anonyme,
(anc. Masai S.A.).**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 35.859.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le mardi 11 juin 2013 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Joseph WINANDY

Noël DIDIER

JALYNE S.A., représentée par Jacques BONNIER

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes:

Pierre SCHILL

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013.

Copie conforme

N. DIDIER / JALYNE S.A.

- / Représentée par J. BONNIER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013081236/23.

(130099909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

MDO Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.744.

MDO Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 128.627.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of the month of July.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1) MDO Services, (the "Company"), a société anonyme, having its registered office at 19 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg (the "RCS") under number B 96744, incorporated under the name "The Directors' Office" on 23 October 2003 by deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") number 1252 of 26 November 2003 and whose articles of association have been amended several times and for the last time on 24 December 2012 by deed the prenamed notary, published in the Mémorial C number 784 of 3 April 2013,

and

2) MDO Management Company, (the "Absorbed Company"), a société anonyme, having its registered office at 19 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the RCS under number B 128627, incorporated by deed of Maître Jean-Joseph WAGNER dated 4th May 2007, published in the Mémorial C number 1547 of 27 July 2007 and whose articles of association have been amended for the last time on 14 December 2012 pursuant to a deed of the prenamed notary, published in the Mémorial C number 351 of 13 February 2013,

each represented by Mrs Agnès Laruelle, residing in Luxembourg, pursuant to proxies dated July 2013, which after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached thereto to be registered with the present deed.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to record the following common demerger and merger proposal:

I. Introduction.

The board of directors of the Company and of the Absorbed Company adopted by circular resolutions of 25th July 2013 and proposed to Théta S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 19, rue de Bitbourg,

L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 142044, being the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder"), to approve the following demerger and merger proposal relating to the MDO group of companies to which the Company and the Absorbed Company belong, consisting in:

i) the partial demerger without dissolution of the Company (scission partielle) (the "Demerger"), as permitted by article 288 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies as amended (the "Company Law"), by transferring its Divested Business described in section 2) below and the incorporation of the Recipient Company (as defined below), subject to (i) the terms and conditions of the demerger proposal set forth below, and (ii) the approval of the Demerger by an extraordinary resolution of the Sole Shareholder of the Company to be adopted at the earliest one month after the publication of the present demerger and merger proposal in the Mémorial C,

to be followed, immediately and on the same day, subject to the effectiveness of the Demerger, by

ii) a merger through the absorption (the "Merger") of the Absorbed Company by the Company in accordance with the terms and conditions of the proposal of merger set forth herebelow and in accordance with article 278 of the Company Law. The present proposal of Demerger and Merger will be published in the Mémorial C at least one month prior to the extraordinary resolution of the Sole Shareholder of the Company which shall consider the present demerger and merger proposal.

The Company holds 100% of the shares in the Absorbed Company. 100% of the shares in the Company are held by the Sole Shareholder. Since the Merger is conditional upon the Demerger, it is proposed to submit (i) the present Demerger and Merger proposal and (ii) the Demerger and the Merger for approval to the Sole Shareholder at the earliest one month following the publication of the present proposal in the Mémorial C who shall adopt an extraordinary resolution thereon before a Luxembourg notary public (the "Extraordinary Decision").

II. Demerger proposal

1. Legal form - Name - Registered office of the companies participating in the Demerger.

(i) MDO Services, a société anonyme, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 96744; and

(ii) the recipient company (not yet incorporated) shall take the form of a société anonyme to be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg (the "Recipient Company"). The Recipient Company will be incorporated under the name of "MDO Services" just after the Company's name will have been amended.

2. Description and Allocation of the assets and Liabilities to be transferred to the Recipient Company. Upon approval of the Demerger by the Sole Shareholder, the Company will transfer to the Recipient Company only the following assets and related liabilities (the "Divested Business"):

a) Transferred assets:

i) all elements of the on-going concern (including any furniture available at the Transferred Office Space, as defined below) relating to its domiciliation activity, its corporate secretarial services activity and its office space renting activity which include all rights and obligations, whether actual or contingent, and all customer contracts and services contracts in relation to the agreements of the Company with the customers listed in the table below:

471813400 R	471816100 R	1 IA
471813401 CS	471816100 D	2 IA
471813402 CS	471816101 CS	3 IA
471813401 R	471816102 D	4 IA
471813402 R	471814100 R	5 IA
471816702 R	471816103 D	6 IA
471816703 R	471816104 R	7 IA
471816704 D	471819901 R	8 IA
471816705 D	471819901 CS	9 IA
471813500 R	471815300 D	10 IA
471813600 R	471815301 D	11 IA
471813601 R	471819904 R	12 IA
471815000 R	471818701 D	13 IA
471815001 R	471816402 R	14 IA
471815001 CA	471816105 R	15 IA
471814900 R	471816500 R	16 IA
471817810 R	471815100 D	
471817810 CS	471815101 D	
471817811 D	471815102 D	

ii) fixed assets as described hereafter:

Fixed assets transferred to the "new PSF" upon the demerger of MDO Services

Fixed Asset, summary	Number of articles
Furnitures	
Desks (bureaux)	58
Tables (tables)	24
Rolling Cabinet (caissons)	57
Cupboards (armoires)	80
Chairs (chaises, fauteuils)	57
Hangers (porte-manteaux)	23
Shelves (étagères)	31
Total Mobilier	330
IT and Telephone	
Desktop PC	8
Laptop PC	24
Phone	41
Screens	6
Printer	12
WIFI Extension	
Total IT	91
Refurbishment (Aménagement)	

iii) the rights and obligations of the Company under the existing IT services agreements relating to IT support services in relation to the domiciliation activity, corporate secretarial services activity and office space renting activity;

iv) all agreements with new customers or new agreements with existing customers relating to the domiciliation, corporate secretarial services and office space renting activity of the Company entered into by the Company until the Effective Date (as defined below);

v) the rights and obligations under any existing rental agreements relating to the customers referred to in (i) above and more generally the rights and obligations relating to the existing rental agreements relating to the office space located at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, ground floor part C, ground floor 1/3 of part D and 1st floor 1/3 part D (the "Transferred Office Space");

vi) all trade receivables and provision for credit notes relating to the transferred clients listed under (i) above;

vii) three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each in The Directors' Office, a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 142270;

viii) any assets which would be received by the Company in replacement of the assets listed above for any reason and in relation to new trades receivable from the transferred clients, during the period from 31 May 2013 until the Effective Date (as defined below); and

ix) cash of an amount of EUR 125,932.

b) Liabilities:

All contractual obligations and liabilities of the Company related to the transferred assets listed under (a) above will, in addition to those listed below, also be transferred to the Recipient Company:

i) provision for legal costs due to the creation of the Company;

ii) trade creditors in relation to the fixed assets transferred to the Company and to audit fees; and

iii) deferred income relating to quarterly invoices of the transferred clients issued in advance.

All transferred assets and liabilities composing the Divested Business are transferred to the Recipient Company at their net book value set forth in the interim accounts of the Company as at 31 May 2013 which will be available at the registered office of the Company.

c) Records:

All records of the Company in relation to the Divested Business will be passed to and maintained by the Recipient Company provided that these records are related to the Divested Business.

3. Exchange ratio of the shares. The exchange ratio will be such as to correspond to the issue by the Recipient Company to the Sole Shareholder of twenty-seven thousand one hundred (27,100) registered shares, all fully paid, with a par value of ten euros (€10) each as consideration for the transfer by the Company of the Divested Business on the Effective Date.

No cash payment will be made to the Sole Shareholder.

The twenty-seven thousand one hundred (27,100) shares of the Company held by the Sole Shareholder will be cancelled at the Extraordinary Decision. The issued share capital of the Company will accordingly be reduced to one million eighty-nine thousand Euro (€ 1.089.000).

4. Terms for the delivery of shares in the Recipient Company. The Recipient Company will only issue registered shares and after the exchange of shares pursuant to section 3 above, the Sole Shareholder will be registered as sole shareholder in the shareholders' register of the Recipient Company. The Recipient Company will not issue share certificates nor issue any fractional shares.

5. The date as from which the shares in the Recipient Company shall carry the right to participate in the profits and any special conditions relating to that right. The shares in the Recipient Company shall carry the right to participate in any distribution of profit of the Recipient Company as from its date of incorporation.

6. Date as from which the Demerger will be effective. The Demerger will become effective between the Company and the Recipient Company and will entail ipso jure the universal transfer of the assets and liabilities of the Company composing the Divested Business to the Recipient Company on the day of the Extraordinary Decision which is scheduled to be passed on or around 3 September 2013 (the "Effective Date").

The Demerger will become effective towards third parties on the day of the publication of the Extraordinary Decision in the Memorial C.

For accounting purposes, the transfer of the Divested Business to the Recipient Company will be deemed to be effective and the activities related to such assets and liabilities will be considered to be undertaken on behalf of the Recipient Company as from the Effective Date.

7. Special advantages. No special advantages will be granted to the members of the board of directors and to the independent auditor of the Company nor to the members of the board of directors and to the independent auditor of the Recipient Company as a result of the Demerger. There are no shareholders or holders of securities other than shares in the Company having special rights.

8. Documents for inspection. The Sole Shareholder is entitled to inspect at the registered office of the Company the following documents at least one month prior to the date of the Extraordinary Decision:

- this demerger and merger proposal; and
- the annual accounts of the Company for the last three financial years ended 31 December 2010, 2011 and 2012 as well as pro-forma interim accounts statements of the Company as at 31 May 2013.

The Sole Shareholder may request a copy of these documents free of charge.

9. Article 296 of the Law - Waiver. Given the overall context of the Demerger, the board of directors of the Company will request the Sole Shareholder in accordance with article 296 of the Law to waive its right to receive or have made available to it the board of directors' report provided for by article 293, the expert report on the demerger provided by article 294 and the reports referred to in article 295 (1) (d) of the Company Law.

10. Articles of incorporation of the Recipient Company. The Articles of incorporation of the Recipient Company will be as follows:

"Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a company (the "Company") in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of MDO Services.

Art. 2. Registered office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The corporate object of the Company is to provide company domiciliation services as well as company set up and management services, as provided by Articles 28-9 and 28-10 of the Law of 5 April 1993 on the financial sector,

as amended, (the "PSF Law") and, generally, the performance of such activities and the provision of such services that directly or indirectly relate to the Company's object, whether commercial or financial in nature.

Among such services is the provision of assistance and other support related services to managers and directors of investment funds and companies. Among others, and without limitation to the generality of the foregoing, the Company may provide assistance with respect to corporate, administrative, secretarial, accounting, tax, labour or social related issues and may also review various documents for the domiciled companies, managers and directors of investment funds and companies.

The Company may also act for the promotion and development of the rights and interests of managers and directors of investment funds and companies as regards third parties.

The object of the Company is also the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide, to the extent permitted by the PSF Law, any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also, to the extent permitted by the PSF Law, use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form. The Company may rent office space to regulated or unregulated undertakings.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. It may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Subscribed capital. The subscribed share capital is set at two hundred and seventy-one thousand euros (€ 271,000) consisting of twenty-seven thousand one hundred (27,100) registered shares, all fully paid, with a par value of ten euros (€10) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 6. Shares. The shares will be in the form of registered shares.

If the Company issues registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register.

The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the ... claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders. -

The Company may issue multiple share certificates.

Shares may be held in trust by one or several shareholders.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. Increase and Reduction of capital. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the general meeting, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Board of Directors to do so.

Art. 8 Acquisition of own shares. The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law. Article 9 transfer of shares

No shareholder may proceed to any direct or indirect, present or eventual, conveyance of all or any of the shares, for valuable consideration or free of charge, by any means whatsoever (sale, contribution, gift, exchange, merger, demerger, pledge etc.) unless:

- the conveyance is done according to the provisions of the shareholders' agreement executed by the shareholders of the Company; and
- prior to becoming a shareholder of the Company, any third party must accept in writing all the provisions of the shareholders' agreement and thus enter into all the transferor's rights and obligations by entering into an adherence agreement;

Any conveyance of shares done without respecting these provisions will be considered null and void. The Company will refuse to consider such conveyance and shall not amend the shareholders register in order to reflect such conveyance of shares.

Chapter III. Board of directors, Statutory auditors

Art. 10. Board of Directors. The Company will be administered by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members who need not be shareholders (the "Directors").

The Directors will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders' meeting.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the shareholders, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of each Director, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present or represented may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board of directors, if any, failing whom by any director

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the meeting shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 12. Minutes of meetings of the Board of Director. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two members of the Board of Directors.

Art. 13. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of Powers. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

The delegation in favour of a member of the Board of Directors shall entail the obligation for the board to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

The Company shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 16. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 17. Independent external Auditor. The operations and books of the Company shall be supervised by an independent external auditor. The independent external auditor shall be appointed by the Board of Directors for a period that the Board of Directors shall determine and until his successor is appointed. The independent external auditor shall remain in office until he is reappointed or until his successor is appointed.

The independent external auditor in office may be removed at any time by the Board of Directors with or without cause.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

It has the powers conferred upon it by law.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the last Friday of May of each year, at 11:00 a.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Procedure, Vote. Shareholders will meet upon call by the Board of Directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Except as otherwise required by law, or by the present Articles of Incorporation, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any two members of the Board of Directors.

A shareholder may take part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing his/her identification and allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. A shareholder participating in a meeting through such means is deemed to be physically present.

Chapter V. Financial year. Distribution of profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

The Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 23. Approbation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

The Company may repurchase its own shares in compliance with the law.

Chapter IV. Dissolution. Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 25. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended."

III. Merger proposal

Immediately upon the Demerger becoming effective, it is proposed that the Company merges with and absorbs the Absorbed Company. In this respect, the board of directors of the Company and the board of directors of the Absorbed Company approved the Merger of the Company and of the Absorbed Company by acquisition by the Company of the Absorbed Company. The Company holds all the shares in the Absorbed Company.

Consequently, the Merger will be accomplished pursuant to articles 278 and following of the Company Law.

1. Legal form - Name - Registered office of the companies participating in the Merger.

(i) MDO Services, a société anonyme, having its registered

office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 96744 (the "Company") which as a result of the Merger will be renamed "MDO Management Company"; and

(ii) MDO Management Company, a société anonyme, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the RCS under number B 128627 (the "Absorbed Company").

2. Proposed amendments to the articles of association of the Company. Upon approval of the Demerger and the Merger, the Company will carry out all activities as permitted to be carried out by a management company governed by chapter 15 of the UCITS Law and the articles of association of the Company will be amended accordingly.

3. Effect of the Merger. Absent a contrary decision of the Sole Shareholder, the Merger will, as set out before, become effective and will ipso jure, as set out under article 274 of the Company Law, with the exception of article 274 paragraph (1) b), have the following consequences:

- a) the universal transfer, both as between the Absorbed Company and the Company and vis-à-vis third parties, of all the assets and liabilities of the Absorbed Company to the Company;
- b) the Absorbed Company shall cease to exist; and
- c) the cancellation of the shares of the Absorbed Company held by the Absorbing Company.

The Absorbing Company shall proceed to all formalities necessary or useful in order to give effect to the Merger and the universal transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Company.

The mandates of the directors of the Absorbed Company shall end at the Effective Date of the Merger.

The corporate documents relating to the Absorbed Company will be kept at the registered office of the Company for the period provided for by law.

4. Date as from which the Merger will be effective. The Merger shall become effective between the parties thereto on the Effective Date upon the approval by the Sole Shareholder by the Extraordinary Decision, subject to the prior approval of the Demerger.

For accounting purposes, all operations of the Absorbed Company shall be considered as operations of the Company as of the Effective Date.

5. Special advantages. The Sole Shareholder does not have any special rights and no securities other than shares have been issued by the Company or the Absorbed Company.

No particular advantages are granted to the directors or the auditors or experts (to the extent appointed) of the Company or the Absorbed Company.

6. Documents for inspection. The Sole Shareholder is entitled to inspect the documents specified under article 267 paragraph (1)a) and b) of the Company Law during a period of at least one month prior to the date of the Extraordinary Decision, namely:

- this demerger and merger proposal;
- the annual accounts of the Company and the Absorbed Company for the last three financial years ended 31 December 2010, 2011 and 2012 as well as pro-forma interim accounts statement of the Company as at 31 May 2013.

Copies of these documents can be delivered upon request of the Sole Shareholder free of charge.

In accordance with the provisions of article 271 paragraph (2) of the Company Law the undersigned notary certifies with respect to the Merger the lawfulness of the present demerger and merger proposal established in accordance with the Company Law.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day herebefore mentioned.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by it's: surname, name, civil status and residence, the said person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1) MDO Services, (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social au 19, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg étant immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 96744, constituée sous la dénomination «The Directors' Office» le 23 octobre 2003 suivant acte reçu de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 1252 du 26 novembre 2003 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 24 décembre 2012 suivant acte reçu du notaire précité, publié au Mémorial C numéro 784 du 3 avril 2013,

et

2) MDO Management Company, (la «Société Absorbée»), une société anonyme, ayant son siège social au 19, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, étant immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 128627, constituée le 4 mai 2007 suivant acte reçu de Maître Jean-Joseph WAGNER, publié au Mémorial C numéro 1547 du 27 juillet 2007 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 14 décembre 2012 suivant acte reçu du notaire précité, publié au Mémorial C numéro 351 du 13 février 2013,

chacune représentée par Madame Agnès Laruelle, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations datées du juillet 2013, lesquelles, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec celui-ci.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire soussigné d'acter le projet commun de scission et de fusion suivant:

I. Introduction

Le conseil d'administration de la Société et le conseil de la Société Absorbée ont adopté par résolutions circulaires du 25 juillet 2013 et ont proposé à Théta S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, étant immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 142044, étant l'actionnaire unique de la Société (l'«Actionnaire Unique»), d'approuver le projet de scission et de fusion suivant concernant le groupe de sociétés MDO auquel la Société et la Société Absorbée appartiennent, qui consiste en:

i) la scission partielle sans dissolution de la Société (la «Scission»), telle que permise par l'article 288 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés»), par le transfert de ses Activités Cédées décrites à la section 2) ci-dessous et la constitution de la Société Bénéficiaire (telle que définie ci-dessous), sous réserve (i) des conditions du projet de scission énoncées ci-dessous, et (ii) de l'approbation de la Scission par une résolution extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la Société devant être adoptée au plus tôt un mois après la publication au Mémorial C du présent projet de scission et de fusion,

suivie, immédiatement et le même jour, sous réserve de la prise d'effet de la Scission,

ii) d'une fusion par absorption (la «Fusion») de la Société Absorbée par la Société conformément aux conditions du projet de fusion énoncées ci-dessous et conformément à l'article 278 de la Loi sur les Sociétés. Le présent projet de Scission et de Fusion sera publié au Mémorial C un mois au moins avant la résolution extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la Société qui examinera le présent projet de scission et de fusion.

La Société détient 100% des actions de la Société Absorbée. 100% des actions de la Société sont détenues par l'Actionnaire Unique. Dans la mesure où la Fusion est subordonnée à la Scission, il est proposé de soumettre (i) le présent projet de Scission et de Fusion et (ii) la Scission et la Fusion pour approbation à l'Actionnaire Unique au plus tôt un mois après la publication au Mémorial C du présent projet qui adoptera une résolution extraordinaire y relative par-devant un notaire luxembourgeois (la «Décision Extraordinaire»).

II. Projet de scission

1. Forme juridique - Dénomination - Siège social des sociétés participant à la Scission.

1) MDO Services, une société anonyme, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, étant immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 96744; et

ii) la société bénéficiaire (pas encore constituée) prendra la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et aura son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg (la «Société Bénéficiaire»). La Société Bénéficiaire sera constituée sous la dénomination de «MDO Services» juste après la modification de la dénomination de la Société.

2. Description et Répartition des éléments du patrimoine actif et Passif à transférer à la Société Bénéficiaire. Après approbation de la Scission par l'Actionnaire Unique, la Société ne transférera à la Société Bénéficiaire que les éléments du patrimoine actif et les éléments du patrimoine passif correspondants suivants (les «Activités Cédées»):

a) Éléments du patrimoine actif transférés:

i) tous les éléments de l'entreprise actuelle (y compris tout meuble disponible dans les Locaux à Usage de Bureaux Transférés, tels que définis ci-dessous) relatifs à ses activités de domiciliation, de services de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux incluant tous les droits et obligations, réels ou conditionnels, ainsi que l'ensemble des contrats avec les clients et des contrats de services concernant les conventions de la Société conclues avec les clients énumérées dans le tableau ci-dessous:

471813400 R	471816100 R	1 IA
471813401 CS	471816100 D	2 IA
471813402 CS	471816101 CS	3 IA
471813401 R	471816102 D	4 IA
471813402 R	471814100 R	5 IA
471816702 R	471816103 D	6 IA
471816703 R	471816104 R	7 IA
471816704 D	471819901 R	8 IA
471816705 D	471819901 CS	9 IA
471813500 R	471815300 D	10 IA
471813600 R	471815301 D	11 IA
471813601 R	471819904 R	12 IA

471815000 R	471818701 D	13 IA
471815001 R	471816402 R	14 IA
471815001 CA	471816105 R	15 IA
471814900 R	471816500 R	16 IA
471817810 R	471815100 D	
471817810 CS	471815101 D	
471817811 D	471815102 D	

ii) actifs immobilisés tels que décrits ci-dessous:

Actifs immobilisés transférés au «nouveau PSF» à la scission de MDO Services

Actif Immobilisé, Résumé	Nombre d'articles
Meubles	
Bureaux	58
Tables	24
Caissons	57
Armoires	80
Chaises, fauteuils	57
Porte-manteaux	23
Etagères	31
Total Mobilier	330
Matériel Informatique et Téléphone	
Ordinateur de bureau	8
Ordinateur portable	24
Téléphone	41
Ecrans	6
Imprimante	12
Extension WIFI	
Total Matériel Informatique	91
Aménagement	

iii) les droits et obligations de la Société découlant des contrats de services informatiques existants relatifs aux services d'assistance informatique liés aux activités de domiciliation, de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux;

iv) tous les contrats conclus par la Société avec de nouveaux clients ou tous les nouveaux contrats conclus avec des clients existants jusqu'à la Date Effective (telle que définie ci-dessous) relatifs aux activités de domiciliation, de secrétariat et de location de locaux à usage de bureaux;

v) les droits et obligations découlant de contrats de location existants relatifs aux clients mentionnés au point (i) ci-dessus et, de manière plus générale, les droits et obligations relatifs aux contrats de location existants relatifs aux locaux à usage de bureaux situés au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, rez-de-chaussée partie C, rez-de-chaussée 1/3 de la partie D et 1^{er} étage partie D, (les «Locaux à Usage de Bureaux Transférés»);

vi) toutes les créances clients et provisions pour les notes de crédit concernant les clients transférés repris au point (i) ci-dessus;

vii) trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,00 EUR) chacune dans The Directors' Office, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et immatriculée au RCS sous le numéro B 142270;

viii) tout élément du patrimoine actif qui serait reçu par la Société en remplacement des éléments du patrimoine actif repris ci-dessus pour quelque raison que ce soit et en relation avec de nouvelles créances clients des clients transférés, durant la période allant du 31 mai 2013 à la Date Effective (telle que définie ci-dessous); et

ix) espèces d'un montant de 125.932 EUR.

b) Éléments du patrimoine passif:

Toutes les obligations contractuelles et dettes contractuelles de la Société liées aux éléments du patrimoine actif transférés repris au point (a) ci-dessus, en plus de ceux repris ci-dessus, seront également transférées à la Société Bénéficiaire:

i) provision pour les frais juridiques en raison de la création de la Société;

ii) créanciers commerciaux en relation avec les actifs immobilisés transférés à la Société et avec les honoraires liés au contrôle des comptes; et

iii) revenu différé relatif aux factures trimestrielles des clients transférés émises préalablement.

Tous les éléments du patrimoine actif transférés et éléments du patrimoine passif composant les Activités Transférées sont transférés à la Société Bénéficiaire à leur valeur comptable nette indiquée dans les comptes intermédiaires de la Société au 31 mai 2013, lesquels seront disponibles au siège de la Société..

c) Documentation:

Toute la documentation de la Société relative aux Activités Transférées sera transmise à la Société Bénéficiaire et conservée par celle-ci, étant entendu que cette documentation se rapporte aux Activités Transférées.

3. Rapport d'échange des actions. Le rapport d'échange correspondra à l'émission par la Société Bénéficiaire à l'Actionnaire Unique de vingt-sept mille cent (27.100) actions nominatives, toutes intégralement libérées, d'une valeur nominale de dix euros (10 €) chacune en contrepartie du transfert par la Société des Activités Transférées à la Date Effective.

Aucun versement en numéraire ne sera fait à l'Actionnaire Unique.

Les vingt-sept mille cent (27.100) actions de la Société détenues par l'Actionnaire Unique seront annulées à la Décision Extraordinaire. Le capital social émis de la Société sera par conséquent réduit à un million quatre-vingt-neuf mille euros (1.089.000 €).

4. Modalités de remise des actions de la Société Bénéficiaire. La Société Bénéficiaire n'émettra que des actions nominatives et après l'échange d'actions en vertu de la section 3 ci-dessus, l'Actionnaire Unique sera inscrit comme actionnaire unique dans le registre d'actionnaires de la Société Bénéficiaire. La Société Bénéficiaire n'émettra ni certificats d'actions ni fractions d'actions.

5. Date à partir de laquelle les actions de la Société Bénéficiaire donnent droit de participer aux bénéfices ainsi que toute modalité particulière relative à ce droit. Les actions de la Société Bénéficiaire donneront droit de participer à toute distribution des bénéfices de la Société Bénéficiaire à compter de la date de sa constitution.

6. Date à partir de laquelle la Scission prend effet. La Scission prendra effet entre la Société et la Société Bénéficiaire et entraînera de plein droit la transmission universelle du patrimoine actif et passif de la Société composant les Activités Transférées à la Société Bénéficiaire le jour de la Décision Extraordinaire qui devrait être adoptée le 3 septembre 2013 ou aux alentours de cette date (la «Date Effective»).

La Scission prend effet à l'égard de tiers le jour de la publication au Mémorial C de la Décision Extraordinaire.

Aux fins de la comptabilité, la transmission des Activités Transférées à la Société Bénéficiaire sera réputée effective et les activités relatives à ce patrimoine actif et passif seront considérées comme entreprises au nom de la Société Bénéficiaire à compter de la Date Effective.

7. Avantages particuliers. Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres du conseil d'administration et au réviseur d'entreprise indépendant de la Société, ni aux membres du conseil d'administration ou au réviseur d'entreprise indépendant de la Société Bénéficiaire en raison de la Scission. Aucun actionnaire ou porteur de titres autres que des actions de la Société n'a de droits spéciaux.

8. Documents consultables. L'Actionnaire Unique a droit, un mois au moins avant la date de la Décision Extraordinaire, de prendre connaissance, au siège social de la Société, des documents suivants:

- le présent projet de scission et de fusion; et
- les comptes annuels de la Société des trois derniers exercices se terminant les 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ainsi qu'un état comptable intermédiaire pro-forma de la Société au 31 mai 2013.

Copie de ces documents peut être obtenue par l'Actionnaire Unique sans frais et sur simple demande.

9. Article 296 de la Loi - Renonciation. Compte tenu du contexte général de la Scission, le conseil d'administration de la Société demandera à l'Actionnaire Unique, conformément à l'article 296 de la Loi sur les Sociétés, de renoncer à son droit de recevoir ou de pouvoir consulter le rapport du conseil d'administration prévu par l'article 293, le rapport de l'expert sur la scission

prévu par l'article 294 et les rapports mentionnés à l'article 295 (1) (d) de la Loi sur les Sociétés.

10. Statuts de la Société Bénéficiaire. Les statuts de la Société Bénéficiaire seront les suivants:

«Chapitre I^{er}. Forme. Dénomination, Siège social. Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société (la «Société») sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société existera sous le nom de MDO Services.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger sur décision du Conseil d'Administration.

Dans le cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger, se sont produits ou sont sur le point de se produire, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert provisoire du siège social, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de toute partie intéressée par l'un des organes ou par l'une des personnes responsables de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet de fournir des services de domiciliation de sociétés ainsi que des services de constitution et de gestion de sociétés, conformément aux articles 28-9 et 28-10 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, (la «Loi PSF») et, de manière générale, de réaliser les activités et de fournir les services qui se rapportent directement ou indirectement à l'objet de la Société, qu'ils soient de nature commerciale ou financière.

Ces services comprennent la fourniture de services d'aide et d'assistance aux gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement. Entre autres, et ce sans limiter le caractère général de ce qui précède, la Société pourra fournir des services d'assistance pour toute question liée à la société, à l'administration, au secrétariat, à la comptabilité, à la fiscalité, au travail ou d'ordre social et elle pourra également revoir divers documents pour les sociétés domiciliées, les gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement.

En outre, la Société pourra promouvoir et développer les droits et intérêts des gérants et administrateurs de fonds et de sociétés d'investissement à l'égard des tiers.

La Société a également pour objet l'acquisition ainsi que la détention de participations dans des entreprises luxembourgeoise et/ou étrangères ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces participations.

La Société peut offrir, dans les limites autorisées par la Loi PSF, une aide financière aux entreprises faisant partie du groupe de la Société, notamment par le biais de prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut également, dans les limites autorisées par Loi PSF, utiliser ses fonds afin d'investir dans l'immobilier et dans les droits de propriété intellectuelle de quelque forme et sorte que ce soit. La Société peut louer des locaux à usage de bureaux à des entreprises réglementées ou non réglementées.

La Société peut emprunter de quelque forme et sorte que ce soit et émettre des obligations ou titres obligataires.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital souscrit. Le capital social souscrit est fixé à deux cent soixante-et-onze mille euros (271.000 €) représenté par vingt-sept mille cent (27.100) actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de dix euros (10 €) chacune.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires votant selon les mêmes conditions de quorum que celles prévues pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Actions. Les actions seront nominatives.

Si la Société émet des actions nominatives, un registre d'actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre indiquera la désignation précise de chaque actionnaire ainsi que le nombre d'actions détenues, les paiements effectués sur les actions ainsi que les transferts d'actions et la date de ceux-ci.

Chaque actionnaire indiquera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société pourra se fier à la dernière adresse communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires.

Les transferts d'actions seront effectués par déclaration de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Les transferts d'actions pourront également être effectués conformément aux règles sur le transfert des créances énoncées à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. Par ailleurs, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires tout transfert mentionné dans toute correspondance ou tout autre document confirmant le consentement du cessionnaire et du cédant.

Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires.

La Société peut émettre des certificats d'actions multiples.

Des actions peuvent être détenues en fiducie par un ou plusieurs actionnaires.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action; si une action est détenue par plusieurs personnes, les personnes revendiquant la propriété de cette action devront désigner un mandataire unique pour

représenter l'action envers la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme le propriétaire unique envers la Société.

Art. 7. Augmentation et Réduction de capital. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution des actionnaires votant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des présents Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par voie d'un apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra être inférieur à trente jours.

Par dérogation à ce qui précède, l'assemblée générale, délibérant selon les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 8. Acquisition d'actions propres. La Société peut acquérir ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses actions propres se feront conformément aux conditions et dans les limites établies par la loi.

Art. 9. Transfert d'actions. Aucun actionnaire ne peut procéder à un transfert direct ou indirect, présent ou éventuel, de tout ou partie de ses actions, moyennant une contrepartie ou gratuitement, et ce de quelque manière que ce soit (vente, apport, don, échange, fusion, scission, nantissement, etc.) sauf si:

- le transfert est effectué selon les dispositions du pacte d'actionnaires signé par les actionnaires de la Société; et
- avant de devenir actionnaire de la Société, tout tiers doit accepter par écrit toutes les dispositions du pacte d'actionnaires et se soumettre à tous les droits et obligations du cédant en signant un contrat d'adhésion;

Tout transfert d'actions effectué de manière non conforme aux présentes dispositions sera nul et non avenue. La Société refusera de reconnaître ce transfert et ne modifiera pas le registre des actionnaires pour refléter ce transfert d'actions.

Chapitre III. Conseil d'administration, Reviseurs d'entreprise

Art. 10. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (les «Administrateurs»).

Les Administrateurs seront élus par l'assemblée des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée ne pouvant excéder six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles mais peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'assemblée des actionnaires.

En cas de vacance au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs restants peuvent rencontrer et élire à la majorité des voix un administrateur afin de pourvoir le poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration. Le Conseil d'administration nommera parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également nommer un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et toutes les assemblées des actionnaires, mais en son absence, le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur et l'assemblée générale des actionnaires pourra nommer une autre personne comme président pro tempore à la majorité des voix par les personnes présentes ou représentées à cette assemblée ou réunion.

Sauf en cas d'urgence ou moyennant l'accord préalable de chaque Administrateur, un avis de convocation écrit aux réunions du Conseil d'Administration sera donné au moins vingt-quatre heures à l'avance. Cet avis de convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des points à traiter.

Il pourra être passé outre cette convocation moyennant l'assentiment écrit, par télécopieur ou par télégramme, de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant aux dates et aux lieux indiqués dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme, un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Si le quorum n'est pas atteint dans la demi-heure suivant l'heure fixée pour la réunion, les Administrateurs présents ou représentés peuvent ajourner la réunion à une date et un lieu fixés ultérieurement. Les convocations à la réunion reportée seront données au conseil d'administration par le secrétaire, le cas échéant, sinon par l'un des administrateurs.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion. Dans le cas d'une égalité des voix pour et des voix contre une résolution lors de toutes réunions, le président de la réunion n'aura pas de voix prépondérante. En cas de partage des voix, la décision proposée sera réputée rejetée.

Un ou plusieurs Administrateur(s) peu(ven)t participer à une réunion par conférence téléphonique, par visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est tout aussi régulière et valable que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être établie en un seul ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu, chacun étant signés par un ou plusieurs Administrateur(s).

Art. 12. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 13. Pouvoirs du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges (à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 14. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à un ou plusieurs Administrateur(s), dirigeant(s), fondé(s) de pouvoirs, employé(s) ou autres personne(s), actionnaires ou non, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux, ou des fonctions précises permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration oblige le Conseil à établir chaque année un rapport pour l'assemblée générale ordinaire sur les traitements, émoluments et avantages quelconques donnés au délégué.

Art. 15. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou aucune autre opération entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateur(s) ou fondé(s) de pouvoirs de la Société ai(en)t un intérêt personnel dans cette autre société ou entreprise, ou qu'il(s) y soi(en)t administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui est administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société contractera ou s'engagera autrement en affaires, ne sera pas, en raison de sa position dans cette autre société ou entreprise, automatiquement empêché d'examiner et de voter ou de délibérer sur les matières relatives à ce contrat ou cette opération.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération et cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs dans celle-ci seront portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

La Société indemnisera tout Administrateur ou fondé de pouvoirs ainsi que leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, pour toutes les dépenses qu'il aura raisonnablement encourues dans le cadre de toute action, poursuite ou procédure dans laquelle il est impliqué en tant que partie en raison de son mandat actuel ou passé d'administrateur ou de fondé de pouvoirs de la Société ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et de ce fait, n'a pas le droit d'être indemnisé exception faite des cas où il est finalement condamné dans le cadre d'une telle action, poursuite ou procédure pour négligence grave ou pour faute; dans le cadre d'un règlement, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par le règlement pour lequel la Société est informée par son conseiller juridique la personne devant être indemnisée n'a pas manqué à ses obligations. Le droit à indemnisation ci-dessus n'exclut pas d'autres droits auxquels il peut prétendre.

Art. 16. Représentation de la société. À l'égard des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 17. Réviseur d'entreprises externe et Indépendant. Les opérations et les livres de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises indépendant et externe. Le réviseur d'entreprise indépendant et externe sera nommé par le Conseil d'Administration pour une période déterminée par le Conseil d'Administration et jusqu'à ce que son successeur soit nommé. Ce réviseur d'entreprises indépendant restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit renommé ou jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

Le réviseur d'entreprises indépendant en fonction peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'Administration et ce, avec ou sans motif.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'assemblée des actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle dispose de tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

Art. 19. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social de la Société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans l'avis de convocation à l'assemblée le dernier vendredi du mois de mai de chaque année, à 11 heures du matin.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. Ces assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social l'exigent.

Les assemblées des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, pourront se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration estime souverainement que des circonstances de force majeure l'exigent.

Art. 21. Procédure, Vote. Les actionnaires seront convoqués par le Conseil d'Administration ou le(s) réviseur(s) conformément au droit luxembourgeois. La convocation envoyée aux actionnaires conformément à la loi indiquera l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et les points à traiter.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et qu'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation préalable.

Un actionnaire peut prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes les autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées des actionnaires.

Sauf dispositions contraires de la loi ou des présents Statuts, les décisions seront prises à la majorité simple, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par deux membres du Conseil d'Administration.

Un actionnaire peut participer à une assemblée par visioconférence ou par d'autres moyens de communication permettant son identification et permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les unes les autres de façon continue et garantissant la participation effective de toutes ces personnes à l'assemblée. Un actionnaire participant à une assemblée par ces moyens sera réputé physiquement présent.

Chapitre V. Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels conformément aux obligations de la loi luxembourgeoise et des pratiques comptables.

Art. 23. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices nets annuels de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) affectés à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à l'exercice social suivant ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Sous réserve des conditions fixées par la loi, le Conseil d'Administration peut verser des acomptes sur dividendes. Le Conseil d'Administration fixe le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions de la loi.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale délibérant selon les mêmes conditions de quorum et de majorité que celles prévues pour la modification des présents Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

III. Projet de fusion

Immédiatement après l'entrée en vigueur de la Scission, il est proposé que la Société fusionne avec et absorbe la Société Absorbée. À cet égard, le conseil d'administration de la Société et le conseil d'administration de la Société Absorbée ont approuvé la Fusion de la Société et de la Société Absorbée par l'acquisition par la Société de la Société Absorbée. La Société détient l'intégralité des actions de la Société Absorbée.

Par conséquent, la Fusion sera réalisée en vertu des articles 278 et suivants de la Loi sur les Sociétés.

1. Forme juridique - Dénomination - Siège social des sociétés qui participent à la Fusion.

i) MDO Services, une société anonyme, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 96744 (la «Société») qui, en raison de la Fusion, sera renommée «MDO Management Company»; et

ii) MDO Management Company, une société anonyme, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 128627 (la «Société Absorbée»).

2. Propositions de modifications des statuts de la Société. Après approbation de la Scission et de la Fusion, la Société réalisera toutes les activités pouvant être réalisées par une société de gestion régie par le chapitre 15 de la loi sur les OPCVM et les statuts de la Société seront modifiés en conséquence.

3. Effet de la Fusion. En l'absence de décision contraire de l'Actionnaire Unique, la Fusion prendra effet, tel qu'énoncé ci-avant, et entraînera, tel qu'énoncé à l'article 274 de la Loi sur les Sociétés, à l'exception de l'article 274 paragraphe (1) b), de plein droit les effets suivants:

- a) La transmission universelle, tant entre la Société Absorbée et la Société ainsi qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée à la Société;
- b) La Société Absorbée cessera d'exister; et
- c) L'annulation des actions de la Société Absorbée détenues par la Société.

La Société, en tant que société absorbante, procédera aux formalités nécessaires ou utiles afin de donner effet à la Fusion et la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée.

Les mandats des administrateurs de la Société Absorbée prendront fin à la Date Effective de la Fusion.

Les documents sociaux relatifs à la Société Absorbée seront conservés au siège social de la Société pendant la période prévue par la loi.

4. Date à partir de laquelle la Fusion prendra effet. La Fusion prendra effet entre les parties à celle-ci à la Date Effective, après approbation par l'Actionnaire Unique par Décision Extraordinaire, sous réserve de l'approbation préalable de la Scission.

À des fins de comptabilité, toutes les opérations de la Société Absorbée seront considérées comme des opérations de la Société avec effet à la Date Effective.

5. Avantages particuliers. L'Actionnaire Unique n'a ni droits spéciaux, ni titres autres que des actions émises par la Société ou la Société Absorbée.

Aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ou réviseurs d'entreprise ou experts (s'ils sont nommés) de la Société ou de la Société Absorbée.

6. Documents consultables. L'Actionnaire Unique a le droit de consulter les documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a) et b) de la Loi sur les Sociétés pendant une période d'un mois au moins avant la date de la Décision Extraordinaire, à savoir:

- le présent projet de scission et de fusion;
- les comptes annuels de la Société et de la Société Absorbée des trois derniers exercices se terminant les 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ainsi qu'un état comptable intermédiaire pro-forma de la Société au 31 mai 2013.

Copie de ces documents peut être obtenue par l'Actionnaire Unique sans frais et sur simple demande.

Conformément aux dispositions de l'article 271 paragraphe (2) de la Loi sur les Sociétés, le notaire soussigné atteste, dans le cadre de la Fusion, la légalité du présent projet de scission et de fusion établi conformément à la Loi sur les Sociétés.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît qu'à la demande des parties aux présentes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document à la personne comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et lieu de résidence, ladite personne a signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: A. LARUELLE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 25 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9876. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Belvaux, le 26 JUIL. 2013.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2013107155/917.

(130130236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Ikano Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2740 Luxembourg, 1, rue Nicolas Welter.

R.C.S. Luxembourg B 65.555.

Extrait - procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la société qui a été tenue en date du 12 juin 2013 que les décisions suivantes ont été prises.

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Actionnaire Unique approuvant les comptes de l'exercice social 2013, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

Yohann ADOLPHE, Administrateur et Administrateur-Délégué

avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Zhanna GEVORGYAN, Administrateur

avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Therese RÖRSTRAND, Administrateur

avec adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Lars-Åke Stefan JONASSON, Administrateur

adresse professionnelle 1, rue Nicolas Welter, L - 2740 Luxembourg

Réviseur d'Entreprises agréé

DELOITTE Audit S.à r.l., RCS Luxembourg B0067895

adresse 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Arja Taaveniku

Président

Référence de publication: 2013081095/27.

(130099891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Huhtalux Supra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.698.627,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 98.011.

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole partner of Huhtalux Supra S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with a share capital of EUR 46,698,627 (forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred twenty seven euros), having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 98011 (the Company). The Company was incorporated on 10 December 2003 pursuant to a deed of Maître Alphonse Lentz, notary then residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N. 126 dated 30 January 2004. The articles of association of the Company (the Articles) were amended several times, and for the last time on 21 December 2011 pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N. 383 dated 14 February 2012.

There appeared:

Huhtamäki Holding Oy, a private limited liability company organized under the laws of Finland, with registered office at Miestentie 9, 02150 Espoo, Finland, duly registered with the Finnish Trade Register under number 2043252-1 (the Sole Partner),

hereby represented by Emmanuel Lamaud, attorney-at-law, professionally residing at 33, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said power of attorney, after having been initialled *ne varietur* by the attorney-in-fact of the Sole Partner and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Partner, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

(1) that the 46,698,627 (forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred twenty seven) shares each having a nominal value of EUR 1 (one euro), representing the entirety of the share capital of the Company are duly represented at the Meeting; and

(2) that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Amendment to the first paragraph of article 2 of the Articles to provide that the Company's registered office shall be established in the municipality of Niederanven, which includes in particular the town of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Decision to transfer the registered seat of the Company from its current address to 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and

4. Granting of authority. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Partner represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 2 of the Articles in order to provide that the Company's registered office shall be established in the municipality of Niederanven, which includes in particular the town of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, so that it shall henceforth read as follows:

" Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven, which includes in particular the town of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles."

Third resolution

The Meeting resolves to transfer the registered office of the Company from its current address being 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg to 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Fourth resolution

The Meeting resolves to authorise and empower with power of substitution any manager of the Company, each acting individually under his/her sole signature, in the name and on behalf of the Company to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the filing of the transfer of the registered office with the Luxembourg Trade and Companies Register and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation with such filing.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 1,400.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the attorney-in-fact of the Sole Partner, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the attorney-in-fact of the Sole Partner, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the attorney-in-fact of the Sole Partner, the proxyholder of the Sole Partner signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le douzième jour du mois de juin.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Huhtalux Supra S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 46.698.627 (quarante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-sept euros), ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98011 (la Société). La Société a été constituée le 10 décembre 2003 en vertu d'un acte de Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (au Grand Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°126 daté du 30 janvier 2004. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 21 décembre 2011 en vertu d'un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire résidant à Luxembourg (au Grand Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°383 daté du 14 février 2012.

A comparu:

Huhtamäki Holding Oy, une société à responsabilité limitée de droit de Finlande, ayant son siège social à Miestentie 9, 02150 Espoo, Finlande, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés finlandais sous le numéro 2043252-1 (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Emmanuel Lamaud, avocat, résidant professionnellement au 33, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

(1) Que les 46.698.627 (quarante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-sept) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de EUR 1 (un euro), représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée; et

(2) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification du premier paragraphe de l'article 2 des Statuts afin d'établir le siège social de la Société dans la commune de Niederanven, qui comprend la localité de Senningerberg, au Grand Duché de Luxembourg;
3. Décision de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au Grand Duché de Luxembourg; et
4. Pouvoir et autorisation.

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des Statuts afin d'établir le siège social de la Société dans la commune de Niederanven, qui comprend la localité de Senningerberg, au Grand Duché de Luxembourg, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Niederanven, qui comprend la localité de Senningerberg, au Grand Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par une résolution du gérant unique, ou selon le cas du conseil de gérance de la Société. Le siège social pourra en outre être transféré en tout autre lieu du Grand Duché de Luxembourg en vertu d'une résolution de l'associé unique, ou de l'assemblée générale des associés adoptée comme en matière de modification des Statuts."

Troisième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle sise au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au Grand Duché de Luxembourg.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accorder pouvoir et autorisation avec pouvoir de substitution à tout gérant de la Société agissant individuellement et sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société afin de procéder à toutes les formalités nécessaires auprès des autorités luxembourgeoises compétentes relatives au dépôt et à l'enregistrement du transfert du

siège social de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et plus généralement afin de procéder à toutes démarches nécessaires ou utiles en relation avec lesdites formalités.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, émoluments et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.400.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de l'Associé Unique, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ce dernier a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: E. LAMAUD et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juin 2013. Relation: LAC/2013/26842. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juin 2013.

Référence de publication: 2013081066/144.

(130100176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Samaro S.à r.l. SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Capital social: EUR 2.465.325,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 23.905.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 6 juin 2013 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les gérants sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2013, le Conseil de Gérance se compose de:

- Fabrice Huberty, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg;
- Raf Bogaerts, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 48 rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

A été réélu comme réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2013:

- Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach.

Référence de publication: 2013081384/17.

(130100550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2013.

Citadel Financial Products S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 89.113.

—
EXTRAIT

Il est à noter que l'associé de la Société, Citadel Energy Investments Ltd., a transféré le 26 avril 2013 la totalité des parts sociales qu'il détenait dans la Société à CFPS Holdings S.à r.l. une société régie par les lois de Luxembourg avec siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg et immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B176936.

A la suite de cette opération, les dix mille (10.000) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de cent Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune, sont toutes détenues par CFPS Holdings S.à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Citadel Financial Products S.à r.l.

Référence de publication: 2013081697/17.

(130100739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2013.
